

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 2 mars 2023

CAI-BU(2023)02_FR

COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Bureau - 4^{ème} Réunion

Paris

2 mars 2023

10h-12h et 14h-16h (CET)

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), M. Thomas SCHNEIDER (Suisse), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a présenté les principaux objectifs de la réunion, à savoir examiner les prochaines étapes dans l'élaboration de la convention [cadre] et organiser la 5^{ème} réunion plénière du Comité.
2. M. Patrick PENNINCKX, chef du département Société de l'information, a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a souligné l'importance des travaux du CAI et de la promotion de la future Convention [cadre] en tant que première norme mondiale juridiquement contraignante dans ce domaine. Il s'est félicité du début des négociations sur la Convention et a souligné que les méthodes de travail du CAI ont été transparentes et inclusives. Il a rappelé que le Bureau joue un rôle important dans l'organisation des travaux du Comité, en assurant son bon fonctionnement et en soutenant le travail du Président.
3. Il a également soulevé divers événements auxquels le Secrétariat a participé, tant en externe qu'en interne, les préparatifs du 4^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Reykjavik, en Islande, les 16 et 17 mai 2023, et a enfin mentionné la nécessité de réfléchir au format et au contenu des travaux à entreprendre par le Conseil de l'Europe sur l'IA et les nouvelles technologies numériques une fois que le CAI aura achevé son mandat.

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans amendements.

3. Informations fournies par le Président, le Secrétariat et les membres du Bureau

5. Le Secrétariat a informé le Bureau d'une récente mission en Slovénie et d'échanges fructueux avec Dr STOJMENOVA DUH, Ministre slovène de la Transformation numérique, qui, en plus de soutenir le travail du CAI, a également exprimé son intérêt à participer à un test de fonctionnement de l'HUDERIA. En outre, le Secrétariat a informé le Bureau que le Conseil de l'Europe, avec effet immédiat, a décidé de tenir toutes les réunions de ses Comités en présentiel uniquement. Il a noté qu'exceptionnellement, cependant, la diffusion passive en direct des réunions plénières du CAI sera mise à la disposition des Délégations enregistrées via Zoom, avec la possibilité de regarder et d'écouter la réunion, mais sans la possibilité de prendre la parole ou de fournir des commentaires en ligne. Il n'y aura pas d'interprétation en ligne.
6. Le Secrétariat a informé le Bureau que l'événement parallèle à la prochaine réunion plénière sera consacré au thème "AI et genre" et aura lieu le 19 avril 2023 pendant la pause déjeuner. Il a été annoncé que la prochaine réunion du Groupe de coordination sur l'IA aurait lieu le 29 mars 2023. Une brochure présentant les activités du Conseil de l'Europe en matière d'IA est en cours de préparation par le Secrétariat et sera traduite dans quatre langues supplémentaires (anglais, français, espagnol, portugais et japonais).

4. Prochaines étapes dans l'élaboration de la convention [cadre]

7. Le Président et le Secrétariat ont informé le Bureau des prochaines étapes de l'élaboration du projet de Convention [cadre], à savoir les chapitres spécifiques du projet de texte qui seront examinés par le Groupe de rédaction et la Plénière.
8. Les membres du Bureau ont procédé à un échange de vues sur les sujets susmentionnés, après avoir indiqué qu'il pourrait s'avérer difficile de négocier trois chapitres au cours d'une réunion plénière et qu'il convenait de prendre des mesures pour faciliter les négociations. Parmi les idées discutées figuraient, par exemple, l'amélioration de la répartition du temps lors des réunions de la Plénière et du Groupe de rédaction, l'examen de la possibilité d'organiser des réunions intersessions ou la préparation de documents d'information sur certaines questions afin de faciliter les négociations. Parmi ces questions figuraient la relation entre le champ d'application du projet de Convention [cadre] et les questions de sécurité nationale/militaire, ainsi qu'une explication plus détaillée de la manière dont le besoin de protection de la démocratie et de l'État de droit est reflété dans le "Projet Zéro révisé". Les membres du Bureau ont également mentionné la nécessité de garder à l'esprit l'avancement des discussions en cours au niveau de l'UE sur le projet de réglementation sur l'IA.
9. Le Bureau a également discuté de l'ordre dans lequel le Comité devrait examiner les dispositions pertinentes du "Projet Zéro révisé" au cours de la 5^{ème} réunion plénière et a convenu que, compte tenu du contenu des dispositions en question, le chapitre IV devrait être examiné en premier lieu, suivi du chapitre V et enfin du chapitre I.

5. Préparation de la 5^{ème} réunion plénière du CAI (19 - 21 avril 2023)

10. Le Président et le Secrétariat ont informé le Bureau des points à l'ordre du jour de la 5^{ème} réunion plénière, en particulier de la nécessité de procéder à l'élection du Président, du Vice-Président et d'un membre du Bureau. Ils ont présenté la procédure et les règles concernant les élections, ont mentionné que le Comité examinera deux autres demandes de statut d'observateur et que M. Ralph KASS (Luxembourg), Président de la Commission pour l'égalité de genre (GEC), assistera à la 5^{ème} réunion plénière du CAI et fera une présentation au titre du point 5.a) de l'ordre du jour : autres comités et entités intergouvernementales du Conseil de l'Europe.

7. Questions diverses

11. Les membres du Bureau ont eu un échange sur le format et le contenu des futures consultations sur l'HUDERIA avec les différentes parties prenantes. Ils ont estimé, en particulier, que les consultations devraient se concentrer spécifiquement sur la réception et l'utilisation du retour d'information sur la méthodologie HUDERIA prévue de la part des agences gouvernementales et des représentants de l'industrie, y compris les grandes entreprises et les PME.
12. Le Bureau a discuté des dates de ses prochaines réunions et s'est accordé sur le fait qu'elles se dérouleront aux dates et lieux suivants :
 - 5^{ème} réunion : 4 mai (Strasbourg)
 - 6^{ème} réunion : 15 juin (Strasbourg)
 - 7^{ème} réunion : 7 septembre (Paris)